

3. Les études de marché de l'industrie de la PE s'inscrivent selon les cas dans une perspective d'«achat» ou de «vente». Chacune a ses forces et ses faiblesses.

Le marché des produits et services de PE peut se calculer à partir de ce que l'industrie dépense ou à partir d'une estimation de ce qu'elle va dépenser pour la protection de l'environnement; cela constitue la perspective «achat». Le marché peut également se calculer à partir des montants de revenus de ceux qui vendent les produits et les services; cela représente la perspective «vente».

Les deux méthodes ont des forces et des faiblesses. Les estimations à partir du côté «vente» reposent généralement sur une analyse des antécédents de revenus des firmes de PE.

L'avantage de cette méthode est qu'elle est facile d'emploi : les chiffres de vente antérieurs sont extrapolés pour donner des estimations de ventes futures. Cependant, la méthode a des faiblesses sérieuses. La faiblesse la plus importante est que, en se basant sur les chiffres passés, on ignore le fait que les futures dépenses de PE seront conditionnées par de nouvelles réglementations. Les chiffres antérieurs ne donnent aucune indication sur les changements futurs. Cette méthode peut également aboutir à une *comptabilisation en double* des montants.

Généralement, les autorités réglementaires évaluent le marché à partir du côté «achat», en estimant le montant d'argent qui devrait être dépensé pour que toutes les activités en question puissent respecter les réglementations proposées. Les études du marché de l'Europe de l'Ouest qui ont été examinées pour l'élaboration du présent rapport prennent toutes les deux la perspective «achat».

La méthode qui consiste à estimer le côté «achat», à partir des dépenses réelles et projetées pour respecter les réglementations, est généralement plus difficile à appliquer, mais elle a l'avantage de reposer sur une analyse des changements réglementaires et sur leurs répercussions sur les coûts. La méthode présente cependant une faiblesse importante : elle ignore la question du choix «produire ou acheter» qui caractérise dans la pratique les décisions concernant la protection de l'environnement. Si l'on donne aux pollueurs beaucoup de temps pour respecter les réglementations, il arrive fréquemment que des innovations et de simples changements d'organisation permettent d'obtenir les résultats requis de façon plus économique, ce qui réduit le marché des produits de contrôle. Ainsi, la perspective «achat» devrait normalement servir à établir la limite supérieure du marché potentiel.